



Pouvoir du gérant de notre SCI

Par **Denis1962**, le 31/01/2021 à 18:13

Bonjour.

Je suis associé d'une SCI et je détiens 33% des parts. Le gérant lui possède 66%. Dans nos statuts il est écrit dans l'article "pouvoirs du gérant" :

"Dans les rapports avec les tiers, le gérant engage la société par les actes entrant dans l'objet social"

Dans l'article 2 "Objet" nous pouvons lire :

"La société a pour l'objet l'acquisition d'un ensemble immobilier ...(description de l'ensemble)... et plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières, de nature à en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale."

Récemment le gérant à fait des travaux dans les locaux et à demandé un changement de destination pour faire un appartement dans une partie des bureaux pour y habiter sans m'en faire part d'une quelconque manière.

Ma question est la suivante : les travaux et le changement de destination entrent-ils dans les opérations énumérées dans l'objet social ? Si ce n'est pas le cas puis-je demander un changement au niveau de la gestion (changement de gérant, ajout d'un co-gérant) ?

Merci à vous et bonne journée.

Denis.